

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Jean-François WALSHOFER, Laurence JACQUET, Bernadette CASTELHANO, Stéphane MAYET, Jocelyne HERMANT, Michel HATTAT, Dorinda DA SILVA, Frédéric SAINZ, Marie CARTEL, Florence CACHARD.

Absents excusés : Marc JOUREAU et Nathalie ARNOULD.

Secrétaire de séance : Stéphane MAYET.

Date de convocation : 14 mars 2018

N°2018-07 : Approbation des comptes de gestion 2017

Le conseil municipal,

- après s'être fait présenter les budgets de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, à l'exception du budget des activités artisanales et commerciales qui fait apparaître une différence de 4.32 € sur le résultat de clôture de fonctionnement. Cette différence sera régularisée en 2018 par la trésorerie.

N°2018-08 : Vote des comptes administratif 2017 du budget général et des budgets annexes

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Eveline HATTAT, 1^{ère} Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Jacques JESSON, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant :

1° lui donne, à l'unanimité, acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Section	Résultats propres à l'exercice 2017	1 612 140,12	2 534 205,44	922 065,32
fonctionnement	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2017)		1 884 972,32	1 884 972,32
	Résultat à affecter			2 807 037,64
Section	Résultats propres à l'exercice 2017	1 236 801,13	1 577 767,01	340 965,88
d'Investissement	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2017)	388 730,64	-	- 388 730,64
	Solde global d'exécution			- 47 764,76
Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2017	INVESTISSEMENT	794 046,87	0	- 794 046,87
Résultats cumulés 2017 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement		4 031 718,76	5 996 944,77	1 965 226,01

COMPTE ANNEXE POUR BUDGET DE L'EAU				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Section	Résultats propres à l'exercice 2017	123 967,51	113 701,28	- 10 266,23
exploitation	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2017)		10 244,21	10 244,21
	Résultat à affecter			- 22,02
Section	Résultats propres à l'exercice	13 236,50	11 536,39	- 1 700,11
d'Investissement	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2017)		47 398,86	47 398,86
	Solde global d'exécution			45 698,75
Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2017	INVESTISSEMENT	0	0	0
Résultats cumulés 2017 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		137 204,01	182 880,74	45 676,73
COMPTE ANNEXE POUR BUDGET ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Section	Résultats propres à l'exercice 2017	18 380,52	83 532,16	65 151,64
fonctionnement	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2017)		599,98	599,98
	Résultat à affecter			65 751,62
Section	Résultats propres à l'exercice	102287,41	55668,00	- 46 619,41
d'Investissement	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2017)	242172,88	-	- 242 172,88
	Solde global d'exécution			- 288 792,29
Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2017	INVESTISSEMENT	60173,47	0	-60173,47
Résultats cumulés 2017 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		423 014,28	139 800,14	- 283 214,14

Questions diverses.

- Information sur les fouilles et travaux de la Maison de santé pluridisciplinaire,
- Compte rendu de la commission mixte urbanisme environnement : Projets de rénovation du square de l'Abbaye et d'un verger pédagogique,
- Information sur l'école : Travaux et inscriptions scolaires,
Information sur le personnel,
- Information sur projet centre bourg : Réunion de travail avec la commission urbanisme,
- Achat de binettes pour l'entretien du village,
- Information sur la crèche : Travaux et mise en place du diagnostic de la qualité de l'air,
- Information technique sur le concert de juillet.

Séance levée à 22 heures 15.

Prochain conseil prévu le mercredi 11 avril 2018 à 20 heures.